



Lapalud, le 9 mai 2023

Le Maire de LAPALUD

AUX PARENTS D'ELEVES

# LAPALUD

Objet : Inscription à l'Accueil de loisirs Péri-scolaire et Extrascolaire

**URGENT : DOSSIERS - ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Chers Parents,

Par la présente, nous vous transmettons les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant aux temps périscolaires (avant, après, l'école et les mercredis) et extrascolaires (accueil de loisirs sans hébergement qui fonctionne pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été) pour l'année scolaire 2023-2024 :

- **Les fiches nécessaires à l'inscription de votre enfant (famille, enfant, autorisation, sanitaire de liaison).**

Elles sont à compléter entièrement et lisiblement, aucun espace ne doit être omis et à retourner **AU PLUS TOT et impérativement avant le lundi 12 juin 2023** :

- **Au Service Enfance-Jeunesse SUR RDV (06.37.32.78.01),**
- **Par mail en SCANNANT tous les documents (les dossiers photographiés ne seront pas acceptés).**

A fournir également :

- **Une attestation individuelle d'assurance extrascolaire** (responsabilité civile et individuelle/corpornelle) pour l'année scolaire 2023/2024,
- **Les photocopies du livret de famille (parents et enfants),**
- **Les photocopies des vaccinations,**
- **L'attestation CAF/MSA de quotient familial ou le dernier avis d'imposition** sur le revenu,
- **Un justificatif de domiciliation,**
- **Le cas échéant : l'ordonnance du Tribunal** précisant la garde de l'enfant et la fiche d'inscription à la restauration collective (si votre enfant ne fréquente pas le restaurant scolaire de Lapalud).

Nous vous conseillons fortement de constituer ce dossier au plus tôt, même si vous estimez ne pas avoir besoin de ces accueils. En effet, il est valable toute l'année scolaire et anticiper la constitution de ce dossier vous évitera de le déposer en cas d'urgences professionnelles ou médicales.

Nous vous remercions et nous nous tenons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Maire,

Hervé FLAUGÈRE

